

Bonjour à tous les adhérents et amis d'ESB,

Le temps a beaucoup passé, depuis notre dernier mail circulaire ... Nous avons plusieurs fois reporté l'envoi d'un nouveau message, espérant toujours pouvoir vous communiquer des nouvelles intéressantes sur nos sujets d'intérêt commun. Et en réalité, c'était toujours le « statu quo » ou presque ...

Et puis, plus récemment, nous avons connu des problèmes informatiques qui nous obligent à changer nos adresses internet (voir ci-dessous) ...

INVITATION : nous vous invitons à une réunion publique d'information et de débats qui aura lieu le mardi 25 août à 18h30 à 20h30 à la salle du Lautarêt au Monétier (près de la pharmacie).

Notez la date, venez nombreux, parlez-en autour de vous : vous serez tous bienvenus ! Comme vous le savez, c'est pour nous une occasion précieuse d'échanges avec vous : nous avons besoin de vos avis, de vos réactions, pour poursuivre le travail de l'association. Au cours de cette réunion, les sujets ci-dessous seront développés, en dialogue avec vous.

Par ailleurs, **notez bien nos nouvelles coordonnées** :

e-mail : contact@esb-briancon.org

site internet : www.esb-briancon.org

- Information concernant la DSP Assainissement.

La réunion annuelle de la CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) a eu lieu le 30 juin dernier à la CCB (Communauté de Communes du Briançonnais) en présence de plusieurs élus et de responsables d'associations (dont ESB), pour examiner les rapports d'activités de l'assainissement pour l'année 2014.

Y participaient également des responsables techniques de la CCB, et deux représentants locaux de la SEERC.

Nous avons reçu quelques jours à l'avance les rapports écrits de la SEERC et de la CCB, ce qui est bienvenu vu que ce sont des documents d'environ 130 pages bourrés de tableaux ... Nous avons ainsi pu adresser avant la réunion une liste de questions (*voir document joint : note sur RAPQ14 0615 VF*) dont l'examen a été remis, faute de temps, à une autre réunion dont nous espérons qu'elle aura lieu courant août. Ceci nous permettrait de vous informer plus complètement lors de notre réunion publique le 25 août.

Pour le moment, voici les points essentiels évoqués en CCSPL :

- la renégociation du contrat est toujours en panne, « grâce à » la SEERC qui refuse depuis plusieurs mois la validation de la commission tripartite prévue par le contrat ! Obstruction, mauvaise volonté, opacité, voilà ses méthodes !

- la SEERC a présenté des « comptes » sur l'exercice 2014 qui se traduisent par une perte de ... 771 000 euros au niveau du « résultat avant impôt ». Nous avons bien regretté que l'expert financier de la CCB (M. du Fau de Lamothe) ne soit pas présent pour nous éclairer sur la signification réelle de ce chiffre, et nous aborderons bien sûr ce point avec lui lorsque nous le rencontrerons.

Et nous n'avons pas manqué d'interroger les représentants de la SEERC sur l'attitude étonnante de leur société qui se cramponne à un contrat sur lequel elle prétend perdre de plus en plus d'argent depuis plusieurs années : ils sont restés muets ...

- l'application du fameux « coefficient K » a conduit à une réévaluation mécanique des prix de 21,8% depuis l'origine, alors que l'indice général des prix INSEE n'a progressé dans le même temps que de 12,8% ! Voilà de l'argent facilement et durablement gagné pour la SEERC ... !

- la SEERC a prévenu que la clause de réévaluation des prix de l'avenant n°1 sera appliquée sur les prochaines factures, car les volumes facturés sont en dessous des prévisions.

Rappelons que, depuis sa signature par M. Fardella en 2010, nous sommes farouchement

opposés à cette clause dont la SEERC disait à l'époque, en réunion officielle, qu'elle n'avait aucune chance d'être mise en jeu ... ! Nous réitérons notre demande que la CCB mette en cause la légalité de cette clause ou obtienne son annulation.

Nous continuons à prétendre que ce contrat de DSP, qui nous déplaît plus que jamais, devrait être enfin suivi de près dans le cadre de la Commission de Contrôle Financier (CCF), créée par la CCB il y a deux ans et demi, ... qui ne s'est toujours pas réunie !

Nous revendiquons la clarté des comptes et demandons que les travaux d'audit de M. du Fau de Lamothe, pour le compte de la CCB, soient rendus publics.

Il y a tant à faire, mais la CCB semble rester « plantée » sur ce dossier.

- Information concernant la pose des compteurs au Monétier et à Puy Saint André.

Dans ces deux communes, le processus d'installation des compteurs est engagé ... mais ce sont des opérations lourdes et longues qui ne font que commencer.

A Puy Saint André, l'étude technique préalable est en cours. Parallèlement, un travail de réactivation des canaux ruraux est conduit avec divers habitants de la commune.

Au Monétier, l'appel d'offres lancé par la municipalité pour l'étude technique préalable s'est avéré infructueux (pas de candidats). Il est prévu de lancer un appel d'offres à la fois pour l'étude et la maîtrise d'œuvre techniques. La commission extra-municipale « Gestion relative à l'eau », qui n'a malheureusement pas été réunie pendant un an, a abordé cet été le projet compteurs ainsi que celui de la valorisation/réactivation des canaux ruraux.

Nous restons à l'écoute de vos avis et suggestions, et nous rencontrerons volontiers (lors de notre réunion publique du 25 août, ou à tout autre moment à convenir) ceux d'entre vous qui pourraient venir s'associer à nos travaux.

Bien cordialement,

Pour le CA d'ESB,

Yves MITTAINÉ, Président, Danièle LAVIN, Secrétaire.